

DÉPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS – UNIVERSITÉ PARIS II – PANTHÉON-ASSAS

Le juge Jean-Louis Bruguière, conseiller européen du MCC juin 2008

M. **Bruguière** a récemment été appelé à de hautes fonctions de niveau européen (voir ci-dessous). Fidèle participant aux travaux du MCC, il a accepté de devenir notre conseiller européen du diplôme, ce dont nous le remercions vivement.

Notre groupe de conseillers s'établit donc désormais comme suit.

Conseiller spécial européen : M. Jean-Louis Bruguière

Conseillers du diplôme :

Prof. **Pierre-Louis Dubois**, directeur du centre de formation permanente de l'Université Paris II

- M. **Philippe Caduc**, président de l'ADIT (Agence de diffusion de l'information technologique)
- M. Pascal Fourré, magistrat
- M. Michel Quillé, directeur adjoint d'Europol.

L'examen par l'UE du «programme de traque du financement du terrorisme» des États-Unis

La Commission européenne a chargé le juge Jean-Louis Bruguière d'entreprendre, pour le compte de l'Union européenne, une étude des procédures que le Département du Trésor américain applique au traitement, à l'utilisation et à la diffusion des données financières personnelles en provenance de l'UE que lui a transmises le réseau SWIFT à la suite d'une injonction administrative délivrée par ce Département. Le vice-président Franco Frattini, Commissaire chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité, s'est félicité de cette nouvelle initiative».

Le juge Bruguière a plus de 25 ans d'expérience des aspects judiciaires du contre-terrorisme et était encore récemment premier vice-président du Tribunal de Grande Instance de Paris, chargé de la coordination de la lutte contre le terrorisme au niveau judiciaire en France. À ce poste, le juge Bruguière a joué un rôle important dans le développement de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. (02/08)